



## TARIFS DES COTISATIONS

Mise à jour le Juin 2024

### Quelques explications :

Sur le prix que vous payez au CLP Mably Basket pour votre licence, tout n'est pas encaissé par le club. Nous reversons une partie partagée entre la FFBB, la ligue AURA et le comité de la Loire. Le reste constitue la cotisation au CLP Mably Basket et est une partie importante du budget global qui nous permet de fonctionner.

De plus, une mutation de joueur vers notre club entraîne un supplément de la part à reverser. Lorsque quelqu'un mute au CLP Mably Basket, nous devons nous acquitter de 60€ supplémentaires que nous prenons en charge.

Tous les ans, nous demandons aux adhérents de régler tout ou partie de leur licence avant la génération de celle-ci afin de ne pas courir après le règlement tout le reste de l'année mais finissons toujours par en valider certaines sans avoir le paiement dans l'effolement du début des compétitions pour ne pas pénaliser les effectifs. Cela a pour effet un fort rush administratif sur le mois de septembre pour générer toutes les licences.

Enfin, les fautes techniques reçues au cours de l'année lors des compétitions, que cela soit aux joueurs ou aux entraîneurs, font également l'objet d'amendes reçues directement par le club. Depuis quelques années, nous faisons payer ces écarts de conduite directement aux personnes concernées, cela dit, il est souvent assez fastidieux de récupérer les sommes dues.

**En raison de tous ces points, nous annonçons aujourd'hui quelques changements à plusieurs niveaux pour la saison à venir :**

- Nous avons décidé de continuer à prendre en charge les frais de mutation donc cette année encore sans augmentation du prix de la licence pour une personne qui souhaite muter dans notre club.
- Afin d'éviter un rush dans la génération et la validation des licences sur le mois de septembre, nous allons appliquer un tarif différencié avant et après le 31 Juillet 2024 : une majoration de 10€ sera appliquée si vous prenez votre licence en Août ou après (excepté pour les licences U7 et U9).
- Les fautes techniques sont facturées au club de la manière suivante et seront refacturées au joueur de la même manière
  - Au niveau départemental, la première faute technique est facturée 30€, la deuxième 75€, la 3<sup>ème</sup> 100€, la 4<sup>ème</sup> 150€ ...de quoi réfléchir avant de se lancer dans des gestes d'humeur sur le terrain 😊😊

### **\*Informations sur la Tarification des Licences pour les Coachs & Bénévoles\***

Votre travail bénévole est essentiel pour le succès et le développement de nos équipes.

Cependant, en raison de l'augmentation des coûts, nous sommes contraints de revoir notre politique de la gratuité des licences des coachs et bénévoles. Afin de maintenir un équilibre financier tout en reconnaissant votre précieuse contribution, nous avons décidé d'appliquer une nouvelle structure tarifaire pour les licences des coachs & des bénévoles.

### \*Nouvelle Tarification des Licences :\*

- Si vous êtes un coach/Bénévoles/Dirigeant **NON JOUEUR** : votre licence reste gratuite. La licence reste gratuite également pour les arbitres officiels.
- Si vous êtes un coach/Bénévoles/Dirigeant **JOUEUR**, à partir de cette année, vous devrez prendre en charge le coût du SOCLE de la licence correspondant uniquement à la part de la



Fédération Française de Basketball (FFBB), de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et du Comité de la Loire soit 35 euros.

- Le club continuera à couvrir les frais d'extension de vos licences et la marge liée au coût de fonctionnement interne.
- Autre changement : Il y a 1 coach référent par équipe, les assistants coachs devront s'acquitter du prix de la licence de leur catégorie. Le club offre les formations.

Nous comprenons que ce changement peut poser des défis, mais il est nécessaire pour garantir la pérennité financière de notre club. Nous restons à votre disposition pour toute question ou clarification concernant cette nouvelle politique.

Merci de votre compréhension et de votre engagement continu.

Le bureau du CLP



### Tarification pour la saison 2024-2025

Année de Naissance	FFBB	Catégorie	Prix de la licence	Prix de la licence à partir du 1er Aout 2024
2019/2020	U6	U7 baby	70	70
2018	U7	U7 baby	70	70
2017	U8	U9	80	80
2016	U9	U9	80	80
2015	U10	U11	80	90
2014	U11	U11	80	90
2013	U12	U13	100	110
2012	U13	U13	100	110
2011	U14	U15	105	115
2010	U15	U15	105	115
2009	U16	U18	110	120
2008	U17	U18	110	120
2007	U18	U18	110	120
2006	U19	U21M ou SF	125	135
2005	U20	U21M ou SF	125	135
2004	U21	U21M ou SF	125	135
2003 et avant	Senior	Senior F et M	125	135
35 ans et plus	Vétérans	Vétérans (seulement) sinon SM)	95	105
Loisirs Féminines	Loisirs	Loisirs	65	75
Coachs* + Dirigeants + Bénévoles => si NON JOUEURS + Arbitres officiels			Gratuit	Gratuit
Coachs* + Dirigeants + Bénévoles => si JOUEURS (socle Licence)			35	35

\* 1 coach référent par équipe : les assistants coachs devront s'acquitter du prix de la licence de leur catégorie.



### **INFOS ASSURANCE**

Tous les licenciés DOIVENT souscrire une des options d'assurance « Pratique Sportive ».

A minima, l'option A (Elle est comprise dans le tarif CLP 😊) elle devra être cochée (+ signature)

Le licencié souhaitant d'autres garanties en souscrivant à une autre option aura la différence à sa charge.

+ d'explications : <https://www.clpmablybasket.fr/wp-content/uploads/2024/06/2024-06-18-NOTE-LR-CD-CLUBS-6-DAJI-Assurances-federales-des-licencies-VFIN.pdf>

## **Règlement de la cotisation**

**2024 : le règlement par HELLO ASSO vous est proposé et il est à privilégier - choisir paiement par carte bancaire**

Espèces ou Chèques à l'ordre du CLP Mably Basket.

Une attestation (facture ou reçu) peut vous être fournie sur demande de votre part.

### **Facilités de paiement:**

- Paiement en plusieurs fois possible (1 à 3 mensualités maxi) : nous fournir 3 chèques **maximum** correspondant au montant total, en indiquant au dos le mois souhaité d'encaissement.

- Carte M'Ra pour les personnes de 16 à 25 ans éligibles au dispositif (scolaires, demandeurs d'emploi, apprentis, etc.). Réduction de 30 euros pris en charge par le Conseil Régional. Merci de préciser le numéro de carte au dos du chèque + la date de naissance du licencié.

- Le CLP accepte aussi les Chèques ANCV et les Coupons Sport ANCV et les coupons Pass'sport.

- Pensez à demander à votre Comité d'Entreprise car certains remboursent tout ou partie d'une cotisation sportive.

### **Réductions Familles Nombreuses :**

Si 2 licences dans la famille : 10% de remise sur le montant total

Si 3 licences ou + dans la famille : 15% de remise sur le montant total

### **Note Saison 2024-2025**

Les licences ne seront validées par le club qu'après réception dématérialisée de tous les documents demandés et règlement du prix de celle-ci même si c'est en plusieurs fois.